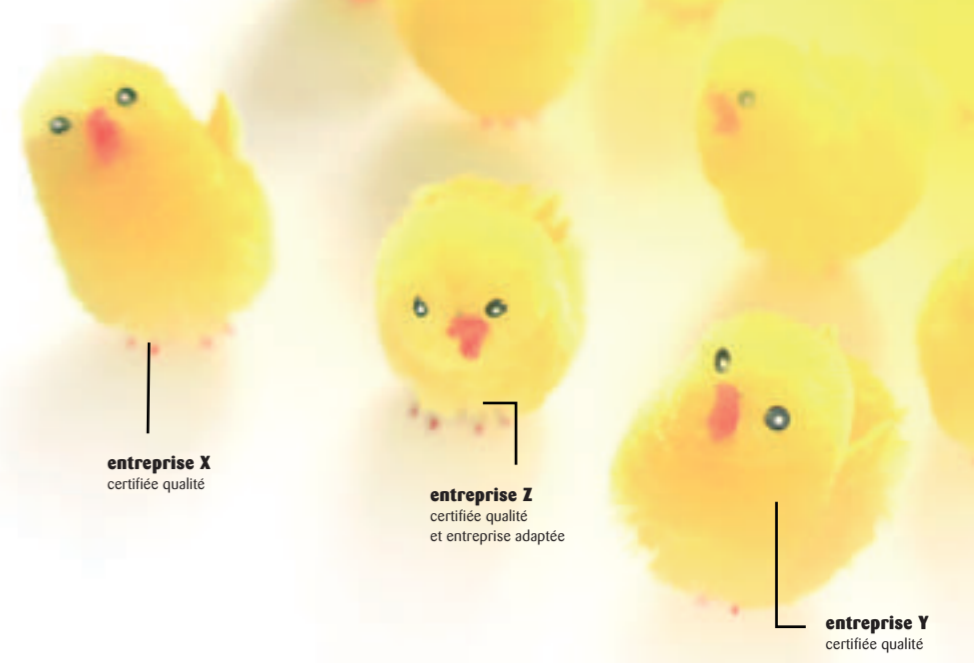


# À VALEUR ÉGALE\*

## PENSEZ « entreprises adaptées FC »



Les grandes étapes



Histoires d'entreprises adaptées

**Détermination.** Tel est le maître mot qui a guidé, et guide encore, les entreprises adaptées de Franche-Comté. Cette détermination trouve ses fondements dans une sensibilité profonde à l'égard du monde du handicap. Depuis la mobilisation des familles jusqu'à l'engagement des dirigeants, retour sur l'aventure humaine qui a façonné l'histoire des entreprises adaptées.



**Véritable consécration pour le personnel encadrant, la première intégration de travailleur handicapé en milieu ordinaire eut lieu fin 1967**

# Historique



**Tout a démarré à l'initiative des familles d'enfants handicapés. En véritables pionniers, elles choisirent de se regrouper pour faire travailler les jeunes adultes. Le mouvement se structurera jusqu'à faire de chaque atelier (CAT) un acteur économique reconnu dans son secteur.**



**Aujourd'hui, il existe huit entreprises adaptées en Franche-Comté. Chacune possède sa propre histoire qui vous est présentée ici dans ses grandes lignes.**

L'histoire des entreprises adaptées est intimement liée au monde associatif, incarné par les ADAPEI (Association Des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés). En 1962, des familles se regroupent pour éduquer, scolariser et apporter une première formation professionnelle à leurs enfants. En 1966, les Ateliers Sous Tutelles (aujourd'hui Ateliers Spécialisés Technoland) sont créés à Montbéliard. Leur collaboration avec les industriels locaux leur permet de s'autofinancer grâce au travail des personnes handicapées, c'est un exemple unique en France. **Une dynamique se développe alors sur toute la région, de nouveaux CAT (Centres d'Aide par le Travail) obtiennent leur agrément des DDASS. En 1973, toujours à l'initiative des associations, un groupement se formalise** entre les différents CAT. Échange de savoir-faire, partage des marchés, entraide... ce groupement permettra à celles qui allaient devenir les entreprises adaptées de trouver leur **dimension industrielle** et d'être reconnues sur des critères de production (respect des temps gammes et des plannings de livraison...). La formation au poste de travail industriel est présente depuis plusieurs années, de même que la volonté d'intégration de la personne handicapée en milieu ordinaire (dès 1967). Les CAT de Franche-Comté **se structurent avec un siège, un secrétariat...** de façon à mieux gérer leurs établissements. Les associations disposent désormais de moyens qui vont de la prise en charge de l'enfant jusqu'à l'adulte au travail. En Franche-Comté, **la notion d'atelier protégé apparaît en 1974** : l'ouvrier ne relève plus du médico-social. Les ateliers protégés, dont le fonctionnement et le statut se différencient de ceux des CAT ancrent leur existence. Cette différence se formalise en 2005 avec l'appellation « entreprise adaptée », positionnant définitivement la **dimension socio-économique** des huit structures présentes aujourd'hui dans les quatre départements de Franche-Comté.



Les entreprises adaptées de Franche-Comté : une légitimité socio-économique de plus de 40 ans

**AP 90** **Morvillars**  
**1984** → l'ADAPEI du Territoire de Belfort ouvre l'atelier protégé du Territoire de Belfort. Il comprend quatre ouvriers et prend la forme d'une station-service garage. **1986** → ouverture d'une deuxième station-service **1987** → ouverture du site de Grandvillars où sont effectués des travaux de conditionnement, de triage... **1992** → ouverture du site de Belfort Technopôle avec activités de câblage, de montage et de maintenance. **2001** → arrêt des stations-service, principalement pour raisons économiques. **2005** → aménagement et regroupement sur un nouveau site, avec un effectif actuel de 130 travailleurs handicapés.

**Besançon** **CHAT**  
**1960** → prise de conscience du problème « reclassement des diminués physiques ». **1962** → création de l'association « Entraide par le travail ». **1968** → ouverture du Centre d'Aide par le Travail avec 50 travailleurs. **1972** → 159 travailleurs au CAT. **1978** → suite à un dépôt de bilan, l'association dissoute est reprise par la mairie de Besançon et sa gestion confiée au CCAS (premier CCAS fondé en France). **1979** → réouverture officielle sous le nom de CHAT (Centre des Handicapés Au Travail). **2006** → 78 usagers en ESAT et 20 salariés en entreprise adaptée.

**Ateliers Paul Peragin** **Vesoul et Héricourt**  
**1983** → l'ADAPEI de Haute-Saône crée l'atelier protégé de Vesoul, activité blanchisserie. **1994** → création de l'atelier protégé d'Héricourt. **À partir de 1992** → extension des ateliers protégés. **2000** → ouverture de l'atelier protégé « découpe » rue Branly sur 5 000 m<sup>2</sup>. **2006** → acquisition de nouveaux locaux (Vesoul et Héricourt) avec un effectif de 150 salariés handicapés.

**Étupes** **AST**  
**1967** → création des Ateliers Spécialisés Technoland par l'ADAPEI du Pays de Montbéliard. **1975** → apparition des structures « entreprise adaptée AST » et « entreprise adaptée Jardiflor ».

**La cuisine de Mollans** **Rougemont**  
**1980** → création par l'Association d'Hygiène Sociale du Doubs d'une petite cuisine centrale pour livrer les différents Instituts Médico-Educatifs du secteur. **1998** → la structure évolue pour devenir atelier protégé et offrir un emploi aux personnes handicapées.

**Besançon** **ADAPEI Services**  
**2000** → l'ADAPEI de Besançon décide de créer l'atelier protégé ADAPEI Services. Les activités principales sont le nettoyage et les services associés (entretien de bâtiments, prestations diverses...). **2005** → l'effectif est de 40 personnes dont 32 travailleurs handicapés. **2006** → création d'une section espaces verts.

**ETP Synergie** **Foucherans**  
**1992** → création de l'entreprise adaptée, née d'un partenariat avec la Cité des sciences (gestion des expositions itinérantes) et parallèlement, naissance de l'activité industrielle. **2005** → naissance de l'activité nettoyage.

**Pontarlier** **UNAP**  
**1970** → l'ADAPEI de Pontarlier crée l'Atelier UNAP dans le cadre de son Institut Médico-Professionnel, avec une activité de sous-traitance. **1976** → mise en place de l'activité de blanchisserie. **1979** → création du Centre d'Aide par le Travail UNAP. **1996** → Création de l'Atelier Protégé, section annexe du CAT.



▲ Le temps où il fallait seulement « occuper » les personnes handicapées est révolu. Les entreprises adaptées ont su se développer pour offrir un statut de salarié aux travailleurs handicapés

## en bref

Au fil des années, le législateur et les pouvoirs publics ont créé des outils pour permettre l'emploi des personnes en situation de handicap, levier essentiel de leur intégration sociale.

■ Loi de 1957 : elle introduit le terme de travailleur handicapé.

Elle officialise les ateliers protégés et les centres d'aide par le travail créés en 1954 et impose un quota d'embauche de 10 % de travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 10 salariés.

■ Loi de 1975 : elle crée les COTOREP et institue la Garantie de ressources pour les travailleurs handicapés (GRTH). Elle intègre l'emploi et le reclassement des personnes handicapées dans la politique d'emploi.

■ Loi de 1987 : elle renforce les dispositions de la loi de 1957 en créant l'Ageiph. Elle instaure le quota des 6 % de travailleurs handicapés dans les entreprises à partir de 20 salariés, avec obligation de résultat.

■ Loi de 2005 : elle propose une nouvelle définition du handicap, affirme le principe de non-discrimination. Elle propose des avancées dans le domaine de l'emploi (secteur privé et secteur public).

Des entreprises Engagées... Une qualité Approuvée !

[www.entreprisesadapteesFC.net](http://www.entreprisesadapteesFC.net)



\*SERVICE, QUALITÉ, PRIX, L'ACTION CITOYENNE EN PLUS

